

## Le troisième responsable de l'incendie de l'école du Champ Perdu à Frameries arrêté

Durant la nuit du 27 au 28 octobre, ils avaient saccagé le réfectoire de l'école.

Thomas Donfut

Publié le 08-11-2023 à 12h12 Mis à jour le 08-11-2023 à 12h23

🔖 Enregistrer



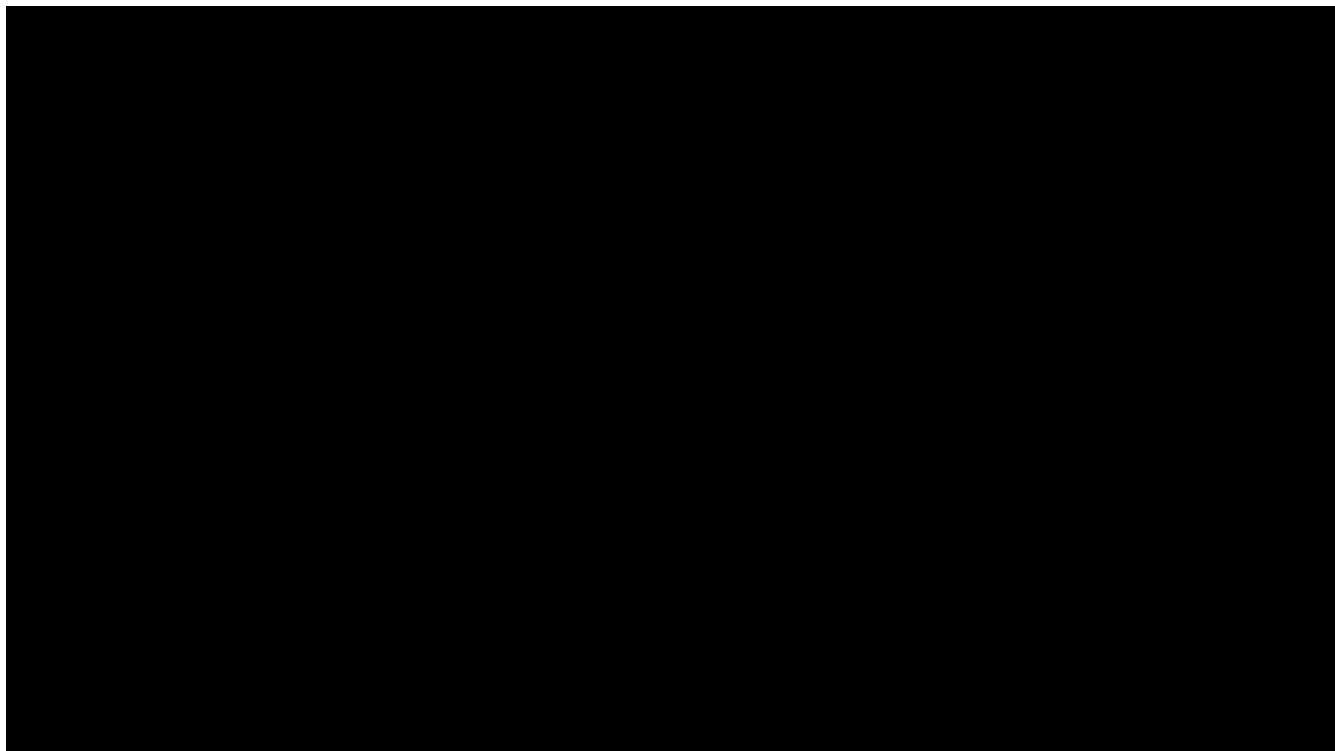
Le réfectoire de l'école du Champ Perdu avait été incendié et saccagé. ©D.R.



Le 28 octobre dernier, **des individus se sont introduits dans l'école primaire** <  
<https://www.dhnet.be/regions/mons/borinage/2023/10/28/deux-sdf-boutent-le-feu-dans-le-refectoire-de-lecole-du-champ-perdu-a-frameri-les-classes-ne-sont-pas-touchees-M2JASDS2LFH23J7PSSZEMZRXKE/>> située à la rue de la Verdure à Frameries. Après avoir brisé une

vitre et saccagé les locaux à l'aide de pots de peinture trouvés sur place, ils ont dérobé... de la plasticine avant de bouter le feu à la classe occasionnant ainsi de nombreux dégâts au sein de l'établissement scolaire.

### Nos dernières vidéos



Alors que les pompiers étaient occupés de maîtriser le feu, que les policiers rédigeaient leurs constatations, deux personnes se sont présentées sur les lieux et ont commencé à poser des questions. *"Les policiers ont rapidement remarqué que les individus, probablement sous influence d'alcool, présentaient de nombreuses traces de peinture sur leurs vêtements et chaussures"*, a communiqué la zone de police Boraine. *"Au vu de ces éléments ils ont procédé à l'arrestation des deux personnes. Privée de liberté la dame passera de la colère aux larmes mais acceptera son transfert vers l'hôtel de police. L'homme quant à lui se montrera moins « coopérant ». Non seulement il insultera les policiers mais il tentera également de leur porter des coups et dégradera le mobilier à l'intérieur du combi."*

L'enquête menée par les policiers du SER borain a rapidement permis d'apprendre que les incendiaires étaient en réalité au nombre de trois. Le troisième larron a été identifié, localisé et interpellé par la suite et les trois individus ont été placés sous mandat d'arrêt.